

L'année 2017 n'a pas forcément été désastreuse pour les armées.

Une année finalement moins catastrophique

Les armées ont obtenu par le vote populaire un nouveau chef des armées, le président Macron.

La revue stratégique a mis à jour et clarifié le Livre blanc de 2013 en précisant notamment la menace ([Cf. Mon billet du 22 octobre 2017](#)). Il était temps.

Cependant rapidement mais avec surprise, une crise exceptionnelle a éclaté entre l'exécutif et les armées. Le général de Villiers qui a démissionné avec panache, a été un exemple pour la Nation en assumant ses responsabilités. On peut espérer qu'il ira plus loin avec son appel pour redresser la France ([Cf. Valeurs actuelles du 23 décembre 2017](#)).

Je peux cependant regretter que la cause apparente de la démission du général de Villiers, la suppression de 850 millions d'euros, ait finalement disparu avec la réaffectation le 29 décembre 2017 de la presque totalité du budget supprimé. Cela ne fait que confirmer le sentiment d'un règlement de comptes interne, peu élégant et peu digne, entre l'environnement du président de la République et le chef d'état-major des armées. Sans effacer la méfiance à l'égard du chef des armées qui fait plutôt profil bas face aux armées, la conséquence la plus visible reste ce succès littéraire de « Servir pour protéger » ([Cf. Mon billet du 12 novembre 2017](#)) qui a confirmé la popularité du général de Villiers.

Autre point positif est cette destruction en Syrie-Irak du proto-état imposé par daech. La guerre contre l'état islamique ne sera plus un affrontement entre « armées ». Elle prend une autre forme déjà bien connue : guérilla, actes de terrorisme, subversion dans nos sociétés pour les faire « évoluer » de l'intérieur et faire accepter l'islamisme radical dès lors qu'il n'est pas violent physiquement.

Que sera l'année 2018 et pas uniquement pour les armées ?

En effet, penser à la sécurité et donc aux armées, impose que la nation soit prête à assumer aux armées son soutien non seulement financier mais aussi moral. J'y ajouterai le soutien nécessaire aussi aux forces de sécurité, gendarmerie et forces de police, face aux agressions dont elles sont l'objet sous prétexte qu'elles seraient « brutales », disproportionnées dans l'usage de la force alors qu'elles ne font que répondre à la violence et à la provocation verbale dans l'immense majorité des cas.

Or, la société française a besoin d'autorité, de cohésion et donc de cohérence aussi bien en interne qu'en relations internationales. Il est temps de sortir du ni oui - ni non à la française avec toujours la recherche de raisons justifiant l'inacceptable, de la sensiblerie, bien sûr de la bien-pensance qui donne une bonne conscience à l'individu, d'une certaine retenue aussi qui devient de moins en moins raisonnable dans une société toujours plus nombreuse et difficile à policer.

Les événements de la fin de l'année et un certain nombre de faits de ce début d'année montrent que nous en sommes loin. J'évoquerai d'abord cette hystérie féministe face au

harcèlement que subissent les femmes. Tout acte de harcèlement doit être sanctionné à juste titre mais aussi avec pertinence. Un certain nombre de femmes se sont d'ailleurs exprimées pour un équilibre dans les accusations mais déjà, sous la pression de la bien-pensance, certaines s'excusent comme beaucoup d'autres sur d'autres sujets.

Cependant, posons-nous surtout la question : qui éduquent les garçons sinon leurs mères ? N'y-a-t-il pas une responsabilité en amont ? Certes, certain (e) s'évoqueront le « patriarcat » dont j'ai quand même le sentiment que celui-ci avait largement disparu dans la société française traditionnelle. Le maître-mot reste à mon avis l'éducation familiale d'abord. Dans ma famille comme dans beaucoup d'autres, le respect des autres y compris au féminin était et est enseigné. Aussi, avant de jeter en pâture l'homme, sinon la notion même de virilité, encore faudrait-il balayer devant sa porte. Il est vrai que beaucoup d'hommes ont fait le deuil de cette virilité atteint d'un féminisme aigu au moins en paroles.

Le discours sur la parité rejoint cette dérive. La loi du 12 mars 2012, dite « Sauvadet » impose notamment aux administrations des objectifs chiffrés de représentation « équilibrée » entre les hommes et les femmes pour l'encadrement supérieur et dirigeant de l'État. En cas de non-respect de ces obligations, des amendes sont prévues. Ainsi le ministère des armées, éminemment masculin par construction, s'est vu infliger une amende de 120 000 euros en décembre 2017. On pourrait rire de cette situation ubuesque si cela n'était pas si sérieux. Le ministère des armées comprend 22% de femmes dont 37% des effectifs civils et 15% des effectifs militaires. Discrimination positive ?

Rendez-vous des forces armées et gestion de crises

Le rendez-vous le plus pacifique sera celui de la loi de programmation militaire dans laquelle nous pourrions constater la réalité des promesses présidentielles.

Le second rendez-vous sera sans doute la reconquête de la ZAD de Nantes. Son succès ou son échec conditionnera la crédibilité du président de la République et de l'autorité publique pour les autres ZAD existantes ou à venir. Pour assurer la paix sociale car nous en sommes là, le politique et la population devront accepter l'inévitable polémique à venir sur les « brutalités policières », la violence légale et leurs conséquences. Celui qui n'accepte pas les lois de la République doit aussi en accepter les conséquences.

Le troisième rendez-vous de l'année sera le débat persistant sur l'immigration qui concernera à un moment ou à un autre toutes les forces de sécurité, y compris les armées. Il y a une volonté de faire accepter, sinon d'imposer les migrations au niveau international tout en rejetant les frontières des États. Ainsi une journée mondiale du migrant et du réfugié a été instaurée, il a 103 ans par l'Église catholique et est célébrée chaque 3^e dimanche de janvier, donc ce 14 janvier. Une journée internationale du migrant a aussi été instaurée par l'ONU en 2000 chaque 18 décembre (<http://www.un.org/fr/events/migrantsday/>).

Pourtant, autant demander l'asile « politique » doit être accepté, autant les autres types de migrations ne peuvent pas être acceptées.

De fait, cette menace migratoire n'est-elle pas désormais à prendre en compte (Cf. [Mon billet](#)

[du 03 décembre 2017](#)) ? Les réactions en France montrent en particulier que des acteurs de la société civile sous forme d'associations, y compris religieuses, que je pourrais qualifier d'activistes, veulent imposer à tout prix cette ouverture des frontières. De fait, ce type d'association ne constitue-t-il pas désormais une forme de menace intérieure ?

Les Etats européens de l'Est ou l'Italie ont montré une voie à suivre. Les associations ne peuvent pas s'affranchir des règles de la société et de la volonté de la majorité. N'est-il pas temps de les contrôler et de les encadrer plus strictement ? Il s'agit bien de rendre de la cohésion et de la cohérence à la Nation et de ne plus permettre à des acteurs minoritaires, à mon sens bien illégitimes même s'ils se réfèrent à des valeurs qui donnent bonne conscience, d'influencer le fonctionnement équilibré de notre société.